

# Taux de chômage localisés au 1er trimestre 2020

## Taux de chômage localisés par département, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Département	T1.2015	T1.2016	T1.2017	T1.2018	T1.2019	T4.2019	T1.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
Aisne	13,9 %	13,9 %	13,3 %	12,9 %	12,0 %	11,3 %	11,1 %	-0,2 pt	-0,9 pt
Nord	12,9 %	12,7 %	12,2 %	12,2 %	11,3 %	10,5 %	10,0 %	-0,5 pt	-1,3 pt
Oise	10,1 %	10,0 %	9,6 %	9,4 %	8,6 %	8,0 %	7,8 %	-0,2 pt	-0,8 pt
Pas-de-Calais	13,0 %	12,7 %	11,7 %	11,3 %	10,6 %	9,8 %	9,4 %	-0,4 pt	-1,2 pt
Somme	11,7 %	12,0 %	11,3 %	10,9 %	10,4 %	9,5 %	9,2 %	-0,3 pt	-1,2 pt
Région Hauts-de-France	12,5 %	12,3 %	11,7 %	11,5 %	10,7 %	9,9 %	9,6 %	-0,3 pt	-1,1 pt
France métropolitaine	10,0 %	9,9 %	9,3 %	8,9 %	8,4 %	7,8 %	7,6 %	-0,2 pt	-0,8 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

\* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

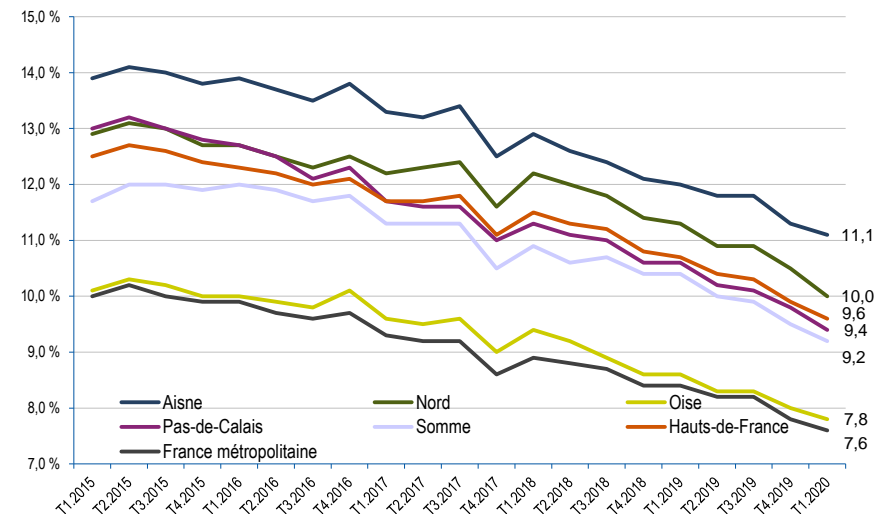
## Taux de chômage localisés par zone d'emploi (données CVS) (30 premiers de France métropolitaine)

Classement	Zone d'emploi	T1.2019	T4.2019	T1.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
1	Agde-Pézenas	16,1 %	14,9 %	14,5 %	-0,4 pt	-1,6 pt
2	Céret	14,7 %	14,0 %	13,5 %	-0,5 pt	-1,2 pt
3	Thiérache	14,8 %	13,9 %	13,4 %	-0,5 pt	-1,4 pt
4	Alès	14,9 %	13,8 %	13,3 %	-0,5 pt	-1,6 pt
5	Valenciennes	14,4 %	13,6 %	13,1 %	-0,5 pt	-1,3 pt
6	Perpignan	14,3 %	13,3 %	12,7 %	-0,6 pt	-1,6 pt
7	Maubeuge	14,4 %	13,2 %	12,6 %	-0,6 pt	-1,8 pt
8	Narbonne	13,9 %	12,7 %	12,3 %	-0,4 pt	-1,6 pt
9	Béziers	13,6 %	12,6 %	12,2 %	-0,4 pt	-1,4 pt
9	Tergnier	13,6 %	12,5 %	12,2 %	-0,3 pt	-1,4 pt
11	Calais	13,3 %	12,4 %	12,0 %	-0,4 pt	-1,3 pt
11	St-Quentin	13,1 %	12,3 %	12,0 %	-0,3 pt	-1,1 pt
13	Lens-Hénin	13,0 %	12,2 %	11,8 %	-0,4 pt	-1,2 pt
14	Ganges	13,1 %	12,1 %	11,7 %	-0,4 pt	-1,4 pt
14	Sète	13,1 %	12,1 %	11,7 %	-0,4 pt	-1,4 pt
16	Roubaix-Tourcoing	12,9 %	11,8 %	11,4 %	-0,4 pt	-1,5 pt
17	Vierzon	12,1 %	11,8 %	11,3 %	-0,5 pt	-0,8 pt
17	Clermont-l'Hérault-Lodève	12,6 %	11,5 %	11,3 %	-0,2 pt	-1,3 pt
19	Aubenas	12,2 %	11,5 %	11,2 %	-0,3 pt	-1,0 pt
20	Douai	12,2 %	11,4 %	11,0 %	-0,4 pt	-1,2 pt
21	Prades	11,9 %	11,3 %	10,9 %	-0,4 pt	-1,0 pt
21	Soissons	11,5 %	11,1 %	10,9 %	-0,2 pt	-0,6 pt
23	Saint-Girons	12,0 %	11,3 %	10,8 %	-0,5 pt	-1,2 pt
24	Arles	11,8 %	11,0 %	10,7 %	-0,3 pt	-1,1 pt
25	Bagnols-sur-Cèze	11,8 %	10,9 %	10,5 %	-0,4 pt	-1,3 pt
25	Forbach	11,2 %	10,8 %	10,5 %	-0,3 pt	-0,7 pt
27	Nîmes	11,8 %	11,0 %	10,4 %	-0,6 pt	-1,4 pt
27	Montargis	11,7 %	10,9 %	10,4 %	-0,5 pt	-1,3 pt
27	Montpellier	11,5 %	10,7 %	10,4 %	-0,3 pt	-1,1 pt
27	Montereaufault-Yonne	11,1 %	10,6 %	10,4 %	-0,2 pt	-0,7 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés

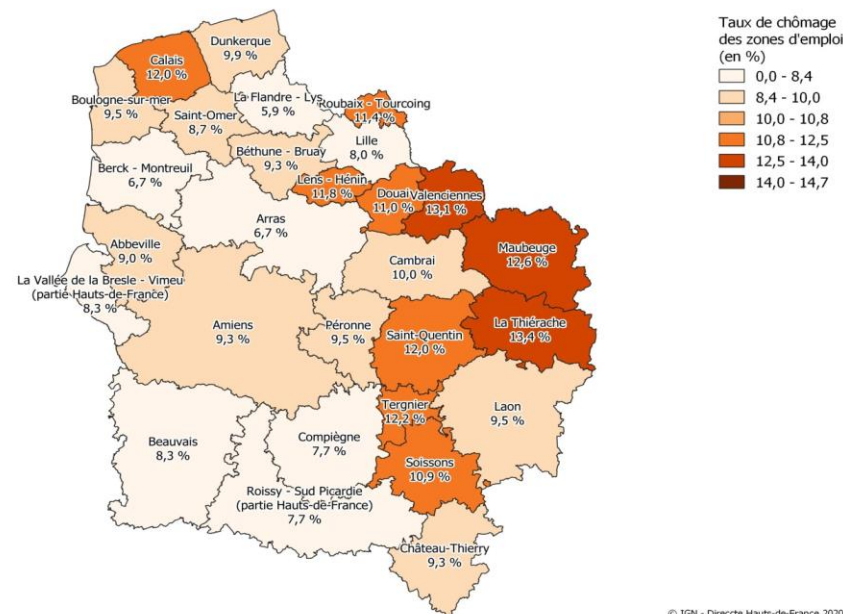
\* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

## Évolution du taux de chômage (données CVS)



Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

## Les taux de chômeurs localisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 dans les Hauts-de-France



© IGN - Direccte Hauts-de-France 2020  
Source : Insee, taux de chômeurs localisés

## Taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Département	Zone d'emploi	T1.2015	T1.2016	T1.2017	T1.2018	T1.2019	T4.2019	T1.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)	Évolution sur cinq ans
Aisne	Château-Thierry	11,6 %	11,3 %	11,2 %	10,7 %	9,9 %	9,6 %	9,3 %	-0,3 pt	-0,6 pt	
Aisne	Laon	12,7 %	12,8 %	12,0 %	11,5 %	10,6 %	9,9 %	9,5 %	-0,4 pt	-1,1 pt	
Aisne	Soissons	13,2 %	13,4 %	12,7 %	12,3 %	11,5 %	11,1 %	10,9 %	-0,2 pt	-0,6 pt	
Aisne	St-Quentin	15,1 %	15,0 %	14,6 %	14,0 %	13,1 %	12,3 %	12,0 %	-0,3 pt	-1,1 pt	
Aisne	Tergnier	15,1 %	15,6 %	14,6 %	14,5 %	13,6 %	12,5 %	12,2 %	-0,3 pt	-1,4 pt	
Aisne	Thiérache	17,0 %	16,7 %	15,7 %	15,9 %	14,8 %	13,9 %	13,4 %	-0,5 pt	-1,4 pt	
Nord	Cambrai	12,5 %	12,6 %	12,1 %	12,3 %	11,4 %	10,5 %	10,0 %	-0,5 pt	-1,4 pt	
Nord	Douai	13,7 %	13,1 %	12,7 %	12,9 %	12,2 %	11,4 %	11,0 %	-0,4 pt	-1,2 pt	
Nord	Dunkerque	12,0 %	12,0 %	11,7 %	11,7 %	11,0 %	10,3 %	9,9 %	-0,4 pt	-1,1 pt	
Nord	Flandre - Lys	8,3 %	8,2 %	7,6 %	7,2 %	6,5 %	6,1 %	5,9 %	-0,2 pt	-0,6 pt	
Nord	Lille	11,1 %	10,7 %	10,1 %	9,9 %	9,2 %	8,4 %	8,0 %	-0,4 pt	-1,2 pt	
Nord	Maubeuge	15,2 %	15,2 %	15,1 %	15,6 %	14,4 %	13,2 %	12,6 %	-0,6 pt	-1,8 pt	
Nord	Roubaix - Tourcoing	14,7 %	14,4 %	13,9 %	13,9 %	12,9 %	11,8 %	11,4 %	-0,4 pt	-1,5 pt	
Nord	Valenciennes	15,2 %	15,4 %	15,1 %	15,2 %	14,4 %	13,6 %	13,1 %	-0,5 pt	-1,3 pt	
Oise	Beauvais	10,4 %	10,4 %	9,8 %	9,8 %	9,0 %	8,5 %	8,3 %	-0,2 pt	-0,7 pt	
Oise	Compiègne	9,9 %	9,8 %	9,4 %	9,2 %	8,5 %	7,8 %	7,7 %	-0,1 pt	-0,8 pt	
Oise	Roissy-Sud Picardie - partie HdF	10,1 %	10,0 %	9,6 %	9,3 %	8,5 %	7,9 %	7,7 %	-0,2 pt	-0,8 pt	
Pas-de-Calais	Arras	9,3 %	9,1 %	8,5 %	8,3 %	7,7 %	7,0 %	6,7 %	-0,3 pt	-1,0 pt	
Pas-de-Calais	Berck - Montreuil	10,0 %	9,7 %	8,9 %	8,5 %	8,0 %	7,1 %	6,7 %	-0,4 pt	-1,3 pt	
Pas-de-Calais	Béthune - Bruay	12,5 %	12,2 %	11,2 %	10,9 %	10,4 %	9,7 %	9,3 %	-0,4 pt	-1,1 pt	
Pas-de-Calais	Boulogne-sur-mer	13,9 %	13,9 %	12,4 %	11,9 %	11,0 %	9,9 %	9,5 %	-0,4 pt	-1,5 pt	
Pas-de-Calais	Calais	15,8 %	15,6 %	14,6 %	14,3 %	13,3 %	12,4 %	12,0 %	-0,4 pt	-1,3 pt	
Pas-de-Calais	Lens - Hénin	16,4 %	15,7 %	14,4 %	14,1 %	13,0 %	12,2 %	11,8 %	-0,4 pt	-1,2 pt	
Pas-de-Calais	Saint-Omer	12,6 %	11,9 %	11,4 %	10,9 %	10,2 %	9,1 %	8,7 %	-0,4 pt	-1,5 pt	
Somme	Abbeville	11,8 %	12,1 %	11,5 %	10,6 %	10,2 %	9,4 %	9,0 %	-0,4 pt	-1,2 pt	
Somme	Amiens	11,9 %	12,2 %	11,6 %	11,1 %	10,6 %	9,6 %	9,3 %	-0,3 pt	-1,3 pt	
Somme	Péronne	11,7 %	12,0 %	11,0 %	10,8 %	10,4 %	10,0 %	9,5 %	-0,5 pt	-0,9 pt	
Somme	Vallée de la Bresle-Vimeu - partie HdF	10,6 %	10,8 %	9,8 %	9,2 %	9,1 %	8,6 %	8,3 %	-0,3 pt	-0,8 pt	

Source : Insee - Taux de chômage localisés

\* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

### Méthodologie

#### Taux de chômage localisés (par régions, départements et zones d'emploi)

Les séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont estimées en moyenne trimestrielle. L'interprétation française du chômage BIT a été abandonnée au profit de l'interprétation européenne : la nouvelle dénomination "taux de chômage localisés" se substitue à celle de "chômage au sens du BIT". Ces données sont issues d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi ; des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ; de l'enquête Emploi.

Le taux de chômage localisé est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi), estimés ainsi :

- Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM.
- Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.